

Postulat : pour la reconnaissance des plus précaires, pour la solidité de notre société : favorisons l'intégration des personnes sans titre de séjour par une City Card

L'intégration est un enjeu important, nécessaire pour que chaque individu puisse appartenir pleinement à la société dans laquelle il vit. Les difficultés dans le processus d'intégration, dont la discrimination découlant des origines d'une personne, des différences de langues, de culture, etc., sont nombreuses. Ces éléments ne sont malheureusement plus à démontrer.

Notre commune est de fait une cité avec une grande diversité de population. Cette multiculturalité participe activement à la richesse du canton et de la commune et demande une attention particulière. Différentes villes à travers le monde ont déjà déployé des outils d'intégration par le biais de systèmes de cartes citoyennes pouvant donner accès à un certain nombre de services essentiels et d'ordinaire très compliqués à obtenir lorsque l'on n'a pas de papiers reconnus, dans les domaines de la santé, du logement, des assurances, etc.

Ces « City Card » montrent des effets positifs dans les villes américaines où elles ont été implantées, notamment dans le domaine de l'intégration, mais aussi de la santé, de la sécurité, du bien-être et de la vie sociale ou plus généralement de l'accès aux services universels. Des villes suisses ont également lancé de tels projets dont certains sont en cours de concrétisation. Nous souhaitons que ces exemples soient examinés par la Ville de Lausanne.

Qu'est-ce qu'une City Card ?

Il s'agit d'une carte émise par les autorités communales, accessible à toute personne habitant la ville, afin de garantir des droits indépendamment de leur titre de séjour ou de leur statut migratoire. Concrètement, il s'agit de :

- Permettre l'accès aux services publics communaux : crèches, écoles, bibliothèques, piscines, musées, gérance communale, etc. ;
- Faciliter l'intégration, le suivi et/ou l'inscription auprès des institutions et associations dédiées à produire le tissu social, en justifiant par exemple de l'accès aux subsides (épiceries Caritas, subsides pour l'assurance maladie, prestations complémentaires, gratuité des transports publics, etc.) ;
- Faciliter l'accès aux services publics/privés de première nécessité : banque, assurance, télécoms, transports, logement, etc. ;
- Renforcer la citoyenneté sociale et politique, le sentiment d'appartenance à la ville et à son tissu social en permettant l'émergence du droit à la vie citoyenne et du droit d'accès aux institutions publiques communales ;

- Décliner son identité en toute sécurité lors d'une visite à l'hôpital, un dépôt de plainte, pour se rendre aux objets trouvés, pouvoir appeler les pompiers, une ambulance, etc. ;
- Faciliter la communication et le lien avec toute la population en cas de pandémie ou de catastrophe naturelle ;
- Servir de base pour l'établissement des documents nécessaires à l'accès aux festivals, aux spectacles, aux cartes de transport, aux macarons de stationnement ou encore aux éventuels moyens de paiement par monnaie locale.

Pourquoi une City Card ?

Une carte communale se met en place à Zürich, après l'approbation d'une motion en ce sens en 2018 et la validation du rapport de l'exécutif en 2020. Elle devrait commencer à être émise en 2024. Un postulat a été déposé dans le même sens à Fribourg et à La Chaux-de-Fonds. Plusieurs centaines de villes, notamment aux Etats-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde ont adopté cette mesure concrète pour intégrer les personnes sans papiers reconnus.

Il a été démontré que ces villes ont construit une plus grande confiance entre la population et les autorités, ont fait baisser la mise à l'écart et la pauvreté et ont amélioré le niveau de santé de leur population. Cela est notamment dû au fait que les personnes sans papiers reconnues par leur commune ont un meilleur suivi de soins, travaillent moins au noir, font plus appel aux services publics tels que ambulances, pompiers, police, etc., et paient d'avantage leurs taxes et impôts que lorsqu'elles sont exclues de la communauté urbaine. L'émission d'une carte citoyenne comporte donc des avantages pour l'ensemble de la population, bien au-delà des personnes sans papiers reconnus, marginalisées ou fortement précarisées.

À qui s'adresse la City Card et à quels besoins répond-elle ?

Les durcissements de la Loi fédérale sur l'Asile (LAsi) et de la Loi fédérale sur les Etrangers et l'Intégration (LEI) augmentent les besoins de protection des personnes sans papiers réguliers et en séjour précaire. Il est à la fois injuste et dangereux pour la ville (par exemple dans un contexte de pandémie) que ces personnes soient exclues de l'économie ouverte et des services communaux. Des milliers de personnes sont en séjour précaire (Non-Entrée en Matière, Requérant.e.s d'Asile Débouté.e.s, non-renouvellement de permis B, etc.) dans le canton de Vaud sur environ 100'000 sans-papiers vivant en Suisse, dont 10 à 15'000 à Lausanne. Ces personnes ne peuvent pas bénéficier de l'aide d'urgence, des assurances, de la possibilité de se loger ou d'ouvrir un compte en banque. Cette mesure vise ainsi à réduire l'écart entre les objectifs d'intégration que les organisations de la société civile et les

acteur.trice.s du monde social tentent de construire d'une part et les grandes « déprotections », vulnérabilités dont souffrent ces personnes en séjour précaire d'autre part.

Il ne faut pas oublier qu'il existe des personnes en séjour stable et/ou de nationalité suisse qui ont des difficultés d'intégration. L'utilisation d'une carte unique pour l'ensemble des services publics (bibliothèque, piscine, musées, etc.), sociaux (justificatifs de subsides, etc.) et privés (cinéma, théâtre, etc.) voire même l'utilisation d'une monnaie locale ou des bons (Enjoy Lausanne) pourrait grandement faciliter leurs démarches et leur vie quotidienne. L'ensemble de la population communale pourra en profiter en centralisant en une seule carte son identification et son inscription pour tous les services publics.

Nous demandons donc à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

- Mettre en place une carte citoyenne, inspirée de différents modèles tels celui de La Chaux-de-Fonds ou de Zurich, destinée aussi aux sans-papiers et aux personnes en situation précaire, tout en ayant un objectif plus large de renforcer la cohésion sociale ;
- Combiner différentes cartes de la ville (cartes de légitimation, Enjoy Lausanne, etc.) afin de n'en avoir qu'une seule liant différents services et prestations, contribuant par la même à forger un véritable sentiment d'appartenance à la collectivité urbaine ;
- Proposer une procédure de délivrance gratuite, dès l'arrivée d'une personne sur le territoire communal, éventuellement via des institutions/organisations partenaires (Caritas/Ecole de français/CentreSocial Protestant/Collectif de sans-papiers/Point d'eau, etc.), de manière simple et compréhensible (y compris pour les mineurs et allophones) ;
- Combiner différents usages de la City card (bibliothèque, transports, paiement ...), l'utiliser largement (au-delà de la population sans papiers reconnus, pour ne pas être stigmatisante) et être accompagnée d'une campagne de communication et de liens avec des partenaires qui proposeraient des réductions ou des avantages aux personnes porteuses (transports lausannois, cafés, restaurants, théâtres, cinémas, salles de concert, etc.), tout en veillant à la protection des données et à la sécurité des personnes titulaires.

Lausanne, le 01.10.2021

Pour Ensemble à gauche : Laura Manzoni



Manon Zecca



Pour le groupe socialiste : Samson Yemane



Pour les Vert.e.s : Ilias Pachard



